

#### **REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

# DELIBERATION N° 36-2019 SOLLICITATION DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE DANS LE CADRE DE DEMANDES DE SUBVENTIONS COMPLEMENT DEMANDE PROGRAMME 2019 DU SMBGP

Le mercredi 26 juin 2019 à 18h00, le comité syndical s'est réuni à la salle polyvalente de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 14 juin 2019

### Etaient présents (21 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE	
	CAPERAN	Michel	Titulaire	
	CHARRIER Bernard		Titulaire	
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire	
	DUDRET	Victor	Titulaire	
PAU BEARN PYRENEES	GUILLAUME	Gérard	Titulaire	
	MALO	Serge	Titulaire	
	MORLAS	Claude	Titulaire	
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire	
	SOUDAR	Bernard	Titulaire	
	VERDIER	Yves	Titulaire	
	CAMDESSUS	Michel	Titulaire	
COMMUNICATE DE COMMUNICATION	CANTON	Encarnacion	Titulaire	
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	CAZALERE	Jean-Pierre	Titulaire	
	LAURIO	Michel	Titulaire	
	MIRASSOU	Maïthé	Titulaire	
	ARRABIE	Bernard	Titulaire	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CANTON	Marc	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
NORD-EST BEARN	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU	DUPONT	Bernard	Titulaire
PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS			

#### Etaient excusés et avaient donné pouvoir (3 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE	A DONNE POUVOIR A
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	LARROQUE	Francis	Titulaire	MIRASSOU Maïthé, déléguée titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	D'ARROS	Gérard	Titulaire	ARRABIE Bernard, délégué titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire	MASSIGNAN Bernard, délégué titulaire

#### Etaient absents ou excusés (8 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN	LARRIEU	Didier	Titulaire
PYRENEES			
	ARENAS-FAJARDO	Michel	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LEMBEZAT	Céline	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CASSOU	Michel	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BEARN	MADEO	Hervé	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES	LALANNE	Patrice	Titulaire
GAVES			

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE — Technicien, Anaïs BOUTIN — Animatrice prévention des inondations, Eric LOUSTAU — Ingénieur, Julie PARGADE — Assistante administrative, Henri PELLIZZARO — Directeur, Laureen VILLOT — Responsable administratif et financier, personnels du SMBGP.

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT): Madame CANTON Encarnacion

## Objet : Sollicitation de la Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de demandes de subventions – Complément à la demande – Programme 2019 du SMBGP

Le Président rappelle que par délibération en date du 27 mars 2019, le comité syndical a délibéré pour solliciter auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine des subventions concernant le programme 2019 du Syndicat.

Il indique que depuis cette demande, d'autres opérations ont été identifiées et sont venues compléter ledit programme :

- programme de gestion du Soust (restauration de cours d'eau avec enlèvement d'embâcles, restauration de la végétation, gestion des atterrissements, etc.)
- programme de gestion du Neez (restauration de cours d'eau avec enlèvement d'embâcles, restauration de la végétation, gestion des atterrissements, etc.)
- remises en état de protections (en enrochements, en bois, végétalisées) dégradées par la crue des 12 et 13 juin dernier

Puisque la Région sollicite une délibération du comité syndical identifiant précisément les projets et les plans de financement correspondants, le Président invite le comité syndical à compléter sa délibération du 27 mars 2019 en approuvant les plans de financements des opérations précitées.

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le lancement par le Syndicat des opérations susvisées,

**CONFIRME** la délégation donnée au Président pour déposer des dossiers de demandes de subventions,

**APPROUVE** les plans de financement tels que présentés ci-dessous, venant en complément de la demande présentée le 27 mars dernier :

TABLEAU RECAPITULATIF MONTANTS OPERATIONS ET PLANS DE FINANCEMENT PREVISIONNELS					
Type d'opération	Montant HT	Montant TTC	Organisme sollicité	Taux	Montant
Programme de gestion du Soust	22 222 22 £	28 000,00 €	AEAG	50% du HT	11 666,67 €
	23 333,33 €		CRNA	20% du TTC	5 600,00 €
Total subventions programme de gestion du Soust				17 266,67 €	
Total autofinancement programme de gestion du Soust				10 733,33 €	
Total					28 000,00 €
Programme de gestion du Neez  31 260,00 €	21 260 00 6	27.542.00.6	AEAG	50% du HT	15 630,00 €
	37 512,00 €	CRNA	20% du TTC	7 502,40 €	
Total subventions programme de gestion du Neez				23 132,40 €	
Total autofinancement programme de gestion du Neez				14 379,60 €	
Total			37 512,00 €		

Remise en état de		232 584,00 € 279 100,80 €	Etat	22% du HT	51 168,48 €
protection			CRNA	20% du TTC	55 820,16 €
Total subventions remise en état de protections				106 988,64 €	
Total autofinancement remise en état de protections				172 112,16 €	
Total				279 100,80 €	

Ainsi fait et délibéré Les jours, mois et an que dessus Pour extrait conforme

Le Président

Michel CAPERAN